

00. le 05-03-2019


Olivier FERNANDEZ
Commissaire Enquêteur

SERVICE URBANISME

29 OCT. 2015

ARRIVÉE N°

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la Ville de Mougins,

Certifie que le document désigné ci-dessous :

ARRETE n° 2015-040
DDTM-SER-PR-AP

Objet : Prescrivant le plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain de la commune de Mougins.

A fait l’objet d’un affichage en Mairie

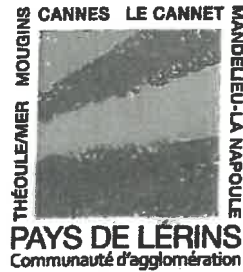
Du 24/08/2015 au 24/10/2015

Mougins, le 28/10/2015
Pour le Maire



0006 05-03-2016


Olivier FERNANDEZ
Commissaire Enquêteur



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Président de la Communauté d’Agglomération des Pays de Lérins,

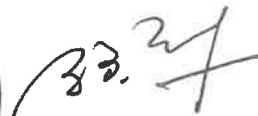
CERTIFIE

que l’arrêté préfectoral n° 2015-040 du 27 juillet 2015 prescrivant le plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain de la Commune de Mougins a été affiché au rez-de-chaussée de l’Hôtel de Ville de Cannes, siège social de la C.A.P.L., le **10 février 2016** pour y demeurer jusqu’au **14 mars 2016 inclus**.

Fait à Cannes, le 15 mars 2016

Le Président,





Bernard BROCHAND